



Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

À une séance extraordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 27 juin 2022 à 16h00 et à laquelle sont présents :

Aux conseillers(ère) Nancy Lafleur, Thomas Lavoie, Denis Beauchamp, France Nicolas, Luc Beauchamp et James Gauthier

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Carol Fortier

Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Résiliation de l'entente de transport et collectes des ordures avec la Municipalité de Lochaber Canton ;
- 4- Contrat de transport et de collectes des ordures, recyclage et encombrants ;
- 5- Rencontre préparatoire au pique-nique familial ;
- 6- Période de question ;
- 7- Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-06-119

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU :

Que la séance soit ouverte.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-06-120

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3. RÉSILIATION DE L'ENTENTE DE TRANSPORT ET COLLECTES DES ORDURES AVEC LA MUNICIPALITE DE LOCHABER CANTON

2022-06-121

CONSIDÉRANT l'urgent besoin de conclure un nouveau contrat pour le transport et les collectes des ordures, recyclage et encombrants sur notre territoire ;



Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours

CONSIDÉRANT le manque de main d'œuvre actuellement vécu par la Municipalité Canton de Lochaber et les problématiques lors des collectes hebdomadaires ;

CONSIDÉRANT l'entente verbale convenue entre les deux parties afin de mettre fin à l'entente actuellement en vigueur, le plus tôt possible ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :

Que ce Conseil autorise monsieur le maire Carol Fortier et monsieur Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier à résilier l'entente en vigueur d'une durée de 3 ans avec la Municipalité de Lochaber Canton, pour le transport et les collectes sur notre territoire.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

4. **CONTRAT DE TRANSPORT ET DE COLLECTES DES ORDURES, RECYCLAGE ET ENCOMBRANTS**

2022-06-122

CONSIDÉRANT la demande de soumissions sur invitation pour le transport et les collectes des ordures, recyclage et encombrants sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT les propositions reçues :

TRANSPORT SANITAIRE HAYES ; la compagnie propose 26 collectes des ordures et 26 collectes de recyclage et 2 collectes d'encombrants pour la somme de 78 000,00 \$ plus les taxes pour 1 année à partir du 8 juillet 2022.

TRANSPORT RLS ; la compagnie propose 26 collectes des ordures et 26 collectes de recyclage et 2 collectes d'encombrants pour la somme de 52 000,00 \$ plus les taxes pour 1 année à partir du 8 juillet 2022.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

Que ce Conseil autorise monsieur le maire Carol Fortier et monsieur Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier à signer une entente de 1 année avec la Compagnie Transport R.L.S. pour 26 collectes des ordures et 26 collectes de recyclage.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5. **RENCONTRE PREPARATOIRE AU PIQUE-NIQUE FAMILIAL (INFORMATION)**

Madame France Nicolas a présenté le travail accompli jusqu'à maintenant pour la journée. Il y a aussi eu distribution des tâches pour le bon déroulement de la journée parmi les membres du conseil.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

7. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours



2022-06-123

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY LAFLEUR

ET RÉSOLU :

Que l'assemblée soit et est levée à 16h32.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Carol Fortier.....

Carol Fortier
Maire

Jason Carrière.....

Jason Carrière
Directeur général et greffier-trésorier